

**COMPTE-RENDU du**  
**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**  
**du mardi 2 mai 2017**

Présente : DIDIER Célia (adjointe à l'Education et la Citoyenneté)

Les élus adultes : HABAROU Jean Charles, VIERON William, BONDU Josette, JOYEAU René  
Excusé : NEAU Daniel, METAIS Alain, JULIENNE Joseph

Les élus jeunes : CHOPLIN Sarah, JAUNAY Flavie, MAUSSION Nolan, PAUL Jovany, BEAUPERE Nathan, BROUARD Mathis, DUBOS Mila, FERRAPIE Benjamin, FOIN Sarah, GILLES Gauthier, HOARAU Elise, LEBRETON Paul, METEYE Tessa, METAYER Quentin, RIGAMONTI Dariot, TESSIER Tibo

Excusés : DOS SANTOS Maëlys, DOS SANTOS Lili, DANIELOU Mathieu, TOUCHARD Axel,

Secrétaire : TERFAIA Muriel

-----

Célia DIDIER souhaite la bienvenue aux jeunes élus et les invite à s'installer.

Désignation du Maire Junior : **Flavie JAUNAY**

Désignation du secrétaire Junior : **Mila DUBOIS**

Flavie JAUNAY, maire junior, prend la parole :

Ordre du Jour :

- 1 – Choix du logo pour le CMJ
- 2 – Règlement Intérieur
- 3 – Questions diverses

- ☞ Fête de la nature (lâcher de colombes)
- ☞ Demande des élèves d'Henri David élémentaire

Appel nominal : 15 élus présents, 4 excusés

**1 – choix du logo**

☞ Présentation sur diaporama des logos réalisés par les jeunes élus.

Logo n°1 → 15 voix contre  
Logo n°2 → 15 voix contre  
Logo n°3 → 15 voix contre

Logo n° 4 → 2 voix pour – 13 voix contre  
Logo n°5 → 15 voix contre  
Logo n°6 → 9 voix pour – 6 voix contre  
Logo n°7 → 15 voix contre  
Logo n°8 → 6 voix pour – 9 voix contre  
Logo n° 9 → 15 voix contre

Après un vote à main levée, Le logo remportant le plus de voix est le n°6 (ci-joint logo).

**La proposition est adoptée : 9 voix pour – 6 voix contre**

## **2 - Règlement Intérieur (ci-joint)**

Le règlement intérieur sera adressé aux jeunes élus par courriel pour lecture et validation (signature des élus jeunes) et retourné par courriel ou ramené lors de la prochaine réunion.

## **3 - Informations diverses**

☞ Fête de la nature : comme tous les ans, la municipalité organise la fête de la nature le 13 mai prochain

A cette occasion, un lâcher de colombes aura lieu et Madame Lemaire pilote de la commission en charge de l'organisation souhaiterait que les jeunes du CMJ participent en ouvrant les cages afin de libérer les oiseaux.

Le rendez-vous est fixé à 12h15 place de la république et le lâcher est prévu à 12h30 avec William VIERON et les adultes du CMJ. (C.DIDIER sera absente)

☞ Demande des élèves de l'école Henri David élémentaire:

- Installation d'un pare-ballon empêchant la sortie régulière du ballon de la cour : il est demandé l'installation d'un filet au-dessus du grillage actuel. (Coût environ 2 000 €)
- Marquage au sol et sur le mur : marquage effectué avec de la craie par les jeunes, Célia DIDIER demande à Tibo, Mila et Tessa de prendre en photo ce marquage et de l'adresser par courriel à Muriel afin que le nécessaire soit fait.

☞ Réfléchir pour la prochaine commission sur le nom du jardin des naissances et sur le nom de la place du marché.

☞ Ancienne piste de skate : réfléchir sur son devenir pour la prochaine commission.

☞ Des sacs à dos ont été distribués aux jeunes élus pour les remercier pour leur implication au sein du conseil municipal des jeunes.

- ✓ Prochaine réunion de commission du CMJ : la réunion du mardi 27 juin est annulée et reportée au lundi 26 juin 2017 à 18h00

La séance s'est terminée à 19h